



## Compte-rendu de Mission « Dr G. GENTY » Le 5 décembre 2018 Café NILE

Silver économie : comment mieux prendre soin de nos aînés ?

Avec Delphine MALLET, Directrice des services de la silver-économie du Groupe La Poste

Les services à la personne pour les personnes âgées, qu'elles soient dépendantes ou non, sont regroupés sous le vocable « silver-économie ».

De l'assistance dans les actes quotidiens de la vie (aides ménagères, distribution de repas...) à l'aide à l'insertion sociale, la silver-économie est entièrement dédiée au vieillissement de la population et au bien-vieillir.

Début octobre, Agnès BUZYN lançait la Grande consultation citoyenne « grand âge et autonomie », qui permettra au gouvernement de définir les contours d'une réforme ambitieuse, promesse de campagne du candidat MACRON.

L'objectif de cette consultation est de permettre à tous les français de formuler des propositions concrètes en répondant à la question : comment mieux prendre soin de nos aînés ?

Parce que leur approche est innovante et qu'elle apporte des réponses différentes, comment les acteurs qui n'appartiennent pas à la sphère de la santé et de la dépendance répondent-ils à cette question ? En particulier, quel rôle une entreprise comme la Poste peut-elle jouer ? Avec quels services et dans quels objectifs ?

Qui fait quoi, comment et qui paie ?

1. Quoi ?

La présence postale de la Poste dans les territoires offrant une proximité de services peut permettre, face au vieillissement démographique, de garder les personnes âgées en bonne santé et à leur domicile. La santé ne se délimite pas aux soins mais à la prévention et à la détection des fragilités d'où les services à la personne « AXEO » (marchés de la prestation santé à domicile : insuffisance respiratoire, cardiologie, urologie, etc...), retour à domicile après hospitalisation ou EPHAD, livraison de médicaments au domicile à la demande de l'officine, livraison de repas, renforcement du lien social (le facteur passant pour voir si tout va bien), aide à l'abonnement de télé-assistance, si problème il y a, il alertera les professionnels de santé.

2. Qui ?

Un service expert ++ (informaticiens), les facteurs de la tournée (tous bacheliers) : tous sont choisis en fonction du volontariat, formés et diplômés en fin de stage (gérontopôles, actuellement assumés par des gériatres hospitaliers (chaine Youtube, e-Learning, ...).

3. Comment ?

Docaposte (hébergement des dossiers scientifiques, données sécurisées ++). En attente : le carnet de santé numérique lié au DMP.

Industrialiser sans déshumaniser, la prestation-services sera aidée par les smartphones, ardoises numériques, installations petit matériel médical connecté à la sortie de l'hôpital, balance, tensiomètre, etc...

4. Qui paie ?

Tous !

Co-financement : les mutuelles, l'Etat, les Structures régionales et quote-part du patient.

Mon intervention :

Importance du respect du « secret médical » : les intervenants postiers doivent être impérativement formés à cette déontologie.

Je conseille à la Poste de se rapprocher à ce sujet des Conseils ordinaires, départementaux et régionaux.

Cette réflexion a été très favorablement prise en considération par Madame Delphine MALLET.